

The top half of the cover features a detailed illustration of a sheep's head and neck on the left, and a large, brown, oval-shaped tick on the right. Both are set against a background of tall, golden-brown grass. The lighting is dramatic, with strong highlights and deep shadows.

Jacques Euzéby

Grand dictionnaire illustré de

parasitologie

médicale et vétérinaire

Editions
TEC
& DOC



Lavoisier

A

AAD (sigle de l'anglais amino aceto nitrile derivatives, dérivés amino-acétonitriles*) ♦ Famille de substances antiparasitaires, essentiellement anthelminthiques, préparées par alkylation de phénols avec la chloroacétone. Les très nombreux composés diffèrent par les radicaux aryloxy et aroyl fixés sur le noyau de base. Les plus intéressants sont AAD 1336 et AAD 1470, à activité systémique et utilisables par administration sous-cutanée, à élimination lente et peu toxiques pour les mammifères. Ils sont actifs par leur fixation au récepteur nicotinylic acétylcholine (nAChR) ; l'absence de ce récepteur rend les parasites résistants. L'activité des AAD s'exerce sur les trichostrongylidés* parasites des ruminants, aussi bien sur les formes adultes, par effet paralysant, que sur les larves, dont ils inhibent les mues ; cette activité se manifeste aussi sur les nématodes résistants aux autres anthelminthiques. Les AAD peuvent encore avoir une activité insecticide et acaricide, mais dont ne sont pas pourvus AAD 1336 et AAD 1470.

A2 ♦ Antigène membranaire des formes promastigotes* de *Leishmania pifanoi**. L'antigène A2 sollicite une réaction immunitaire de type Th1* contre l'infection par d'autres espèces de leishmanies, mais provoque l'aggravation du processus pathologique lorsqu'il est administré aux souris parasitées par *Leishmania pifanoi*.

ABA-1 ♦ Allergène élaboré par *Ascaris suum**.

ABAMECTINE ♦ Composé déméthylavermectine + déméthyl-dé-1-méthylpropyl-1-méthyléthyl-avermectine. Première substance connue de la famille des lactones macrocycliques, anthelminthiques et ectoparasitocides, l'abamectine est dotée d'une action toxique neurotrope. Elle est élaborée par *Streptomyces avermitilis* → IVERMECTINE* et LACTONES MACROCYCLIQUES*.

ABATE ♦ SYN. : diphenphos, téméphos ♦ Insecticide organophosphoré du groupe des thiophosphates.

ABC (sigle de l'anglais ATP-binding cassette) ♦ Famille de transporteurs transmembranaires, actifs dans le phénomène de chimiorésistance multiple → CHIMIORÉSISTANCE MULTIPLE* et PROTÉINES DE CHIMIORÉSISTANCE MULTIPLE*.

ABCÈS FULMINANT DE ROGERS ♦ Lésion de l'amiabiose hépatique : nécrose parenchymateuse diffuse.

ABELSPORA (du nom d'Abel Salazar) ♦ Genre unique de protozoaires* microspora* abelsporidés*.

► *Abelspora portugalensis* ♦ Agent d'une grave microsporidiose des crabes *Carcinus maenas*.

ABELSPORIDÆ (-DÉS) (du nom d'Abel Salazar) ♦ Famille de protozoaires* microspora* monohaplophasina*, caractérisée par la présence de mérontes* uninucléés, producteurs de deux sporontes*, et, dans les sporontes, d'une vésicule sporophore contenant deux sporoblastes*.

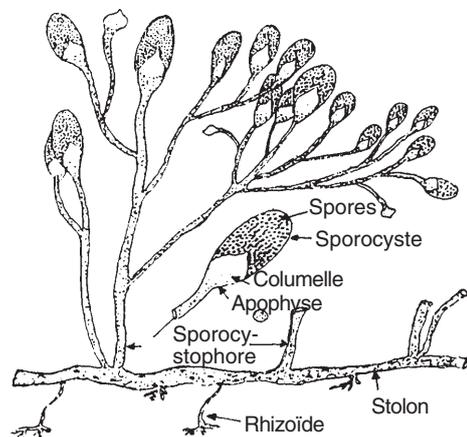
ABER DISEASE ♦ Maladie de l'huître plate (*Ostrea edulis*) due au parasitisme d'un protozoaire* ascetospora* haplosporidea* marteiliidé, *Marteilla refringens**.

ABOIMISALIS ♦ Sous-genre de tiques* du genre *Haemaphysalis**, caractérisé par la présence d'une très longue épine sur le bord postérieur de la coxa IV des mâles.

► *Haemaphysalis (Aboimisalis) punctata*.

ABSIDIA (du grec *apsis*, *apsidis*, « voûte ») ♦ Genre de champignons* zygomycota*, mucorales*, mucoracées*, caractérisé par des stolons* en forme de voûte (thalle en arceaux), sur lesquels naissent, entre les rhizoïdes*, des bouquets de filaments sporocystophores*, et par des sporocystes* piriformes, à columelle* conique. Agent possible de zygomycoses* chez les sujets immunodéprimés, *Absidia* est l'agent de mucormycoses *lato sensu*. On l'a aussi isolé du côlon de malades atteints de la maladie de Crohn.

► *Absidia corymbifera* ♦ Agent possible de dermatoses nécrotiques et d'obstruction des artères rénales.



Absidia (d'après Moulinier, 2003).

ACALYPTÈRES (du grec *a-*, privatif, et *caluptera*, « couvercle ») ♦ Sous-section d'insectes* diptères* brachycères* schizophores*, caractérisée par l'absence ou la grande réduction des cuillerons*, découvrant ainsi la

deuxième paire d'ailes atrophiées transformées en balançiers ou haltères*. Cette sous-section recoupe celle des haplostomata* ou myodaires inférieurs*, et groupe deux superfamilles importantes : eproboscidea* et gastrophilidea*.

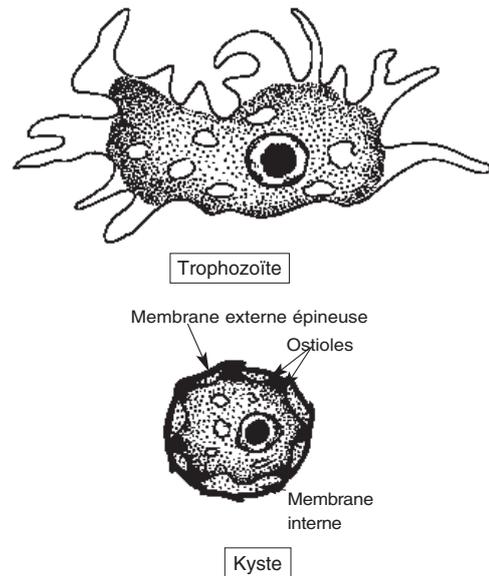
ACANTHAMŒBA (du grec *akantha*, « épine », et « amibe ») ♦ Genre de protozoaires* amibes* acanthamébi-dés*, normalement libres, thermophiles, présents dans les eaux chaudes (35-37 °C) : eaux boueuses, égouts mais aussi lacs, piscines, voire réseaux de distribution d'eau potable, dans les réservoirs desquelles elles peuvent s'accumuler. Les *Acanthamœba* sont susceptibles de pénétrer par voie cutanée, muqueuse (pituitaire, conjonctive), pulmonaire ou oculaire (souillure des lentilles de contact), et chez les humains immunodéprimés, d'essaimer par voie sanguine et d'être à l'origine d'acanthamébozes. Les individus infectés réagissent par l'élaboration d'anticorps actifs sur les trophozoïtes et provoquant la formation de kystes très résistants aux agents chimiques, à l'irradiation ultraviolette et aux alternances de congélation-décongélation.

Les amibes *Acanthamœba* sont capables de phagocyter la bactérie *Legionella pneumophila*, qu'elles ne digèrent pas, mais qui se multiplie en elles et dont elles facilitent la dispersion.

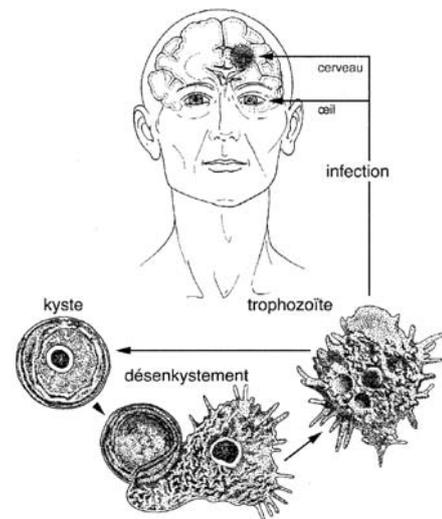
► ***Acanthamœba astronyxis*** ♦ Espèce caractérisée par des kystes de 20-22 µm et par un endokyste* rayonné en contact étroit avec l'ectokyste*, agent de bronchopneumonie.

► ***Acanthamœba castellani*** ♦ SYN. : *Acanthamœba palestiniensis* ♦ Espèce caractérisée par des kystes de 12-18 µm et par un endokyste polygonal ou en forme d'étoile à 6 branches non étroitement appliqué sur l'ectokyste, agent de lésions ulcéreuses cutanées et conjonctivo-cornéennes → KÉRATITE AMIBIENNE*. On connaît 15 génotypes, parmi lesquels T₁ (neurotrophe) et T₄ et T₅ (ophtalmotropes), cytotoxiques et inhibiteurs des cycles cellulaires. *Acanthamoeba castellani* peut phagocyter le vibron cholérique sans le détruire et en favoriser la multiplication et la diffusion. La coexistence, dans un sol, de *A. castellani* et de *Cryptococcus* (= *Filobasidiella**) *neoformans**, favorise la multiplication du champignon.

La **kératite acanthamibienne** est consécutive à la fixation sur la cornée des trophozoïtes des parasites, qui adhèrent aux glycoprotéines mannosylées de l'épithélium cornéen ; le port de lentilles de contact et les traumatismes de la cornée favorisent cette fixation. La kératite évolue chez les sujets immunocompétents comme chez les individus immunodéprimés. Sa symptomatologie débute par une conjonctivite et une ptose palpébrale, mais elle est surtout caractérisée par une kératoneurite radiale, due à l'accumulation des trophozoïtes autour des nerfs cornéens, très douloureuse et souvent suivie de la formation d'un infiltrat annulaire. Sa pathogénie comporte plusieurs processus, notamment l'intervention des protéases (→ MIP 133*), agents de cytolysse et d'apoptose des cellules cornéennes et culminant avec la dissolution du collagène de la cornée. Cette pathogénie pourrait



Acanthamœba sp. (d'après Moulinier, 2003).



Cycle évolutif d'*Acanthamœba castellani* (d'après Ripert, 2003).

conduire à l'élaboration de vaccins antiprotéasiques, qui, sans neutraliser les parasites eux-mêmes, s'opposeraient à leur pathogénicité : l'immunisation par la protéinase MIP 133* sollicite l'élaboration d'anticorps IgA, neutralisant MIP 133 et prévenant la cytolysse cornéenne. Le diagnostic s'effectue par examen microscopique du produit de grattage cornéen (présence de trophozoïtes). Le traitement s'avère possible par la chlorhexidine*.

La **méningoencéphalomyélite acanthamibienne** est la conséquence d'une localisation primaire du parasite (méningoencéphalite amibienne primitive, MEMAP*) : et non une métastase comme est la méningoencéphalite due à *Entamoeba histolytica**. Elle évolue de façon chronique avec granulomes encéphaliques, présence de kystes* et de trophozoïtes* dans les tissus parasités, colorables par diverses méthodes, notamment par le

blanc calcofluor → AMIBES*. Son diagnostic *ante mortem* est possible par immunofluorescence directe. D'autres formes d'acanthamébose sont possibles, notamment une forme pulmonaire.

► ***Acanthamæba culbertsoni*** ♦ Espèce dont les kystes mesurent de 12 à 18 µm, dont l'endokyste est arrondi et l'ectokyste, très ridé, et qui est un agent d'encéphalite granuleuse.

► ***Acanthamæba lenticulata*** ♦ Génotype T₅ d'*Acanthamæba*.

► ***Acanthamæba palestinensis*** → *ACANTHAMÆBA** CASTELLANI.

► ***Acanthamæba polyophaga* et *Acanthamæba spp.*** ♦ Parasites de la cavité péritonéale et des branchies des poissons des genres *Tilapia* et *Silurus*, chez lesquels ils provoquent des lésions hémorragiques, et du foie du toucan *Ramphastos sulfuratus*.

ACANTHAMÆBIDÆ (–ÉS) (du grec *akantha*, « épine ») ♦ Famille de protozoaires* amibes libres* acanthopodina*, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ectoplasme* peu développé avec des pseudopodes pointus, épineux (SYN. : acanthopodes*);
- formes flagellées possibles ;
- présence de kystes uninucléés de forme polyédrique ou biconvexe, à double paroi : endokyste et ectokyste plissé et percé de pores (e.g. *Acanthamæba**).

ACANTHELLA (diminutif du grec *akantha*, « épine ») ♦ Premier stade larvaire de l'évolution des acanthocéphales*, caractérisé par l'absence des crochets de l'acanthor* sans acquisition du proboscis* du stade juvénile*.

ACANTHOBDELLA (du grec *akantha*, « épine », et *bdella*, « sangsue ») ♦ Genre unique de sangsues* acanthobdellidés*, parasites de poissons salmonidés.

ACANTHOBDELLIDEA → ACANTHOBDELLIFORMES*.

ACANTHOBDELLIDEÆ (–ÉS) (du grec *akantha*, « épine », et *bdella*, « sangsue ») ♦ Famille unique des acanthobdellidés*.

ACANTHOBDELLIFORMES ♦ SYN. : Acanthobdellidés* ♦ (du grec *akantha*, « épine », et *bdella*, « sangsue ») = Acanthobdellidea ♦ Super-ordre des achètes*, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- 4 doubles rangs d'épines ventrales sur les segments II à VI (caractère exceptionnel chez les achètes) ;
- absence de ventouse antérieure ;
- trompe courte ;
- absence de cæcums gastriques mais courts jabots échelonnés le long de l'intestin.

Le super-ordre comporte une seule famille : Acanthobdellidæ* (–és), parasite de poissons salmonidés.

ACANTHOCEPHALA (du grec *akantha*, « épine », et *kephalê*, « tête ») ♦ SYN. : Acanthocéphales.

Définition

Les Acanthocephala forment une classe de némathelminthes* dont les caractéristiques sont les suivantes :

- corps allongé, cylindrique ou aplati, ridé annulairement, particularité qui lui confère parfois un aspect pseudosegmenté ;
- longueur variable : « petite » (3-6 mm), « moyenne » (10-20 mm) voire « grande » (20-30 cm) ;
- absence de tube digestif ;
- trompe céphalique (SYN. : proboscis*) armée de deux types d'éléments vulnérants :
 - des crochets rétractiles, à base (SYN. : racine) trapézoïdale et partie distale (SYN. : lame) en forme d'aiguillon incurvé ;
 - des épines à racine atrophiée et réduites à un aiguillon conique.

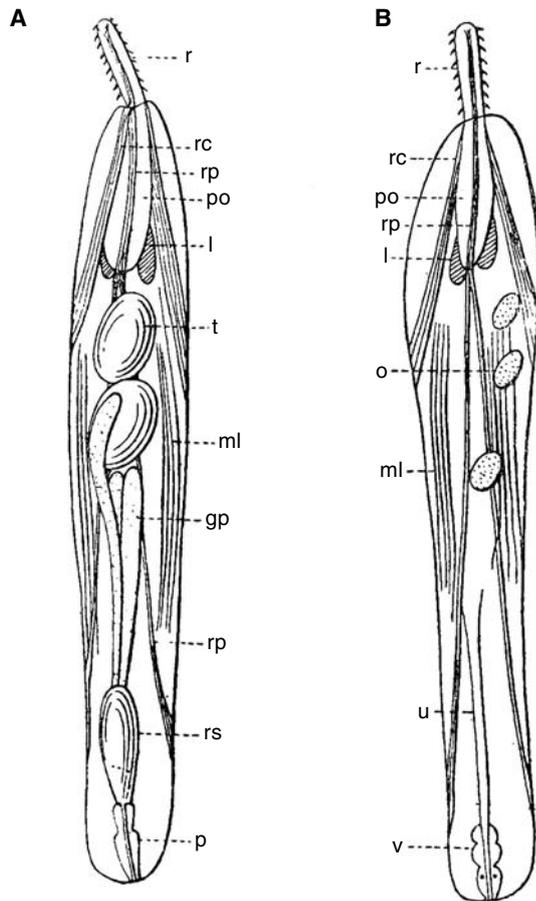
La trompe est située dans un réceptacle auquel sont annexés deux sacs ou lemnisques*, dont la contraction provoque l'évagination. La trompe est suivie d'un « cou » inerme, généralement très court, mais parfois long ; l'ensemble proboscis + cou constituant le præsoma* ;

- præsoma lui-même prolongé par un « tronc » inerme ou épineux, à épines parfois soudées en un peigne*, habituellement divisé en deux régions, la région postérieure étant plus étroite que la région antérieure ;
- tégument formé de trois couches, dont la couche interne (hypoderme ou assise radiale) comporte de nombreux noyaux disséminés, arrondis ou elliptiques, entiers ou fragmentés ;
- individus dioïques :
 - l'appareil génital mâle est composé de deux testicules, prolongés chacun par un canal déférent ; d'un conduit prépenien, résultant de la confluence des deux canaux déférents ; d'une vésicule séminale (inconstante) disposée sur le conduit prépenien ; d'une ou plusieurs glandes prostatiques (SYN. : glandes cémentaires*) ; d'un pénis, débouchant dans une cloche (SYN. : bourse) copulatrice, évaginable et rétractile. Tous ces éléments sont contenus dans un sac ligamentaire* dorsal ;
 - l'appareil génital femelle, contenu dans deux sacs ligamentaires, dorsal et ventral, est composé d'un ovaire situé dans le sac ventral ; d'un appareil utéro-vaginal placé dans le sac dorsal : l'utérus est formé d'une partie basale, campanuliforme et d'une partie distale tubulaire, avec à l'union de ces deux parties, deux diverticules dorsaux et un appareil sélecteur des œufs*, ventral ; le vagin fait suite à la portion tubulaire de l'utérus ;
- les œufs sont évacués à l'état embryonné (embryophores*), renfermant un acanthor* ; ovoïdes et ornés chez les espèces à cycle évolutif de type terrestre, ils sont allongés ou fusiformes et lisses chez les espèces à cycle évolutif de type aquatique.

Cycle évolutif

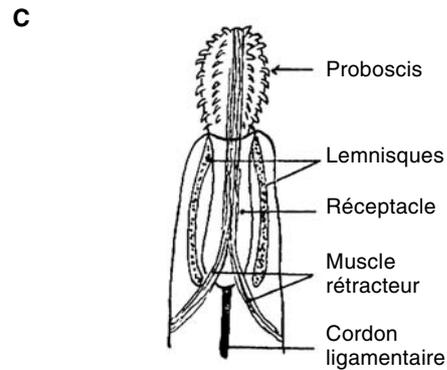
Les Acanthocephala sont des parasites entériques de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et de poissons :

- fécondation et développement embryonnaire dans la cavité générale des femelles ; présence, dans la cavité générale, d'embryophores à divers stades de développement : seuls les embryophores porteurs d'un acanthor* (embryophores murs) seront pondus ;

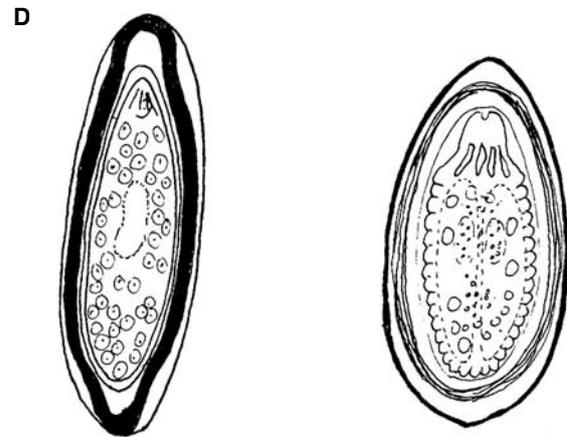


Organisation d'un Acanthocéphale (*Echinorhynchus transversus*).

(A) mâle ; (B) femelle ; (C) trompe et réceptacle ; (D) embryophores ; (ml) mucles longitudinaux ; (rc) rétracteurs céphaliques ; (rp) rétracteur du réceptacle ; (u) utérus ; (v) vagin ; (r) trompe ; (po) réceptacle ; (l) lemnisques ; (t) testicules ; (o) ovaire ; (gp) glandes cémentaires ; (rs) organe de Sæfrigen ; (p) pénis (d'après M. Neveu-lemaire, 1936).



Acanthocephale trompe et réceptacle (d'après J.M. Watson, 1960).



Œuf du cycle évolutif aquatique (d'après Neveu)

Œuf du cycle évolutif terrestre (d'après Meyer)

- ponte d'embryophores murs, séparés des embryophores immatures par un appareil sélecteur* ;
- cycle évolutif de type dixène*, nécessitant le passage chez un arthropode hôte intermédiaire* :
 - aquatique (crustacé), pour les espèces parasites des animaux aquacoles ;
 - terrestre (insecte coprophage), pour les espèces parasites d'animaux terricoles ;
- éclosion des embryophores* dans l'estomac de l'hôte intermédiaire, formation de deux stades larvaires successifs : acanthella* inerme, puis juvénile*, très semblable à la forme adulte et possédant un proboscis typique, mais immature ; existence possible d'un hôte paraténique* (SYN. : hôte d'attente), prédateur d'un hôte intermédiaire normal, voire de plusieurs hôtes paraténiques successifs ;
- infestation de l'hôte définitif : par prédation de l'hôte intermédiaire normal ou, éventuellement, par prédation d'un hôte paraténique ; certains poissons peuvent être à la fois hôtes définitifs et paraténiques, pour une

même espèce ou pour des espèces différentes d'acanthocéphales ;

- possibilité d'égarment des juvéniles chez des hôtes définitifs non réceptifs (SYN. : hôtes accidentels ≠ hôtes d'attente), d'où ils seront expulsés après un début de développement.

Taxinomie simplifiée

Trois sous-classes sont à retenir : eoacanthocephala*, paleoacanthocephala* et archiacanthocephala*.

Pathogénicité

Les Acanthocephala sont les agents d'infestations ténui-intestinales (acanthocéphaloses* *lato sensu*), caractérisées par la production de nodules inflammatoires liés à l'action traumatique de la trompe épineuse des parasites.

ACANTHOCÉPHALES (du grec *akantha*, « épine », et *kephalê*, « tête ») ♦ SYN. : Acanthocephala*.

ACANTHOCÉPHALOSE (du grec *akantha*, « épine », et *kephalê*, « tête ») ♦ Helminthose ténui-intestinale des vertébrés terrestres (dont l'homme) et aquatiques (poissons, oiseaux), due à l'action pathogène d'acanthocéphales* transmis par ingestion d'hôtes intermédiaires, arthropodes terricoles ou aquatiques, porteurs de larves infestantes (juvéniles*). Anatomiquement caractérisée par la formation de nodules pariétaux conjonctivo-fibreux à paroi épaisse, cette helminthose se complique potentiellement par l'inoculation de germes bactériens. Le nombre de parasites est généralement limité, par suite de phénomènes de concurrence vitale (→ EFFET DE SURPEUPLEMENT*).

ACANTHOCEPHALUS (du grec *akantha*, « épine », et *kephalê*, « tête ») ♦ Genre d'acanthocéphales* échinorhynchidés*, caractérisé par un proboscis* court et claviforme, porteur d'un petit nombre de crochets dont la taille diminue de la pointe à la base. Le genre est constitué de parasites intestinaux de poissons d'eau douce et euryhalins, transmis par ingestion de crustacés isopodes du genre *Asellus*.

► ***Acanthocephalus anguilla*** ♦ Parasite des anguilles et de divers cyprinidés, qui ne permettent néanmoins pas tous le développement complet du parasite.

► ***Acanthocephalus lavaretti*** ♦ SYN. : *POMPHORHYNCHUS LEVIS**.

ACANTHOCEILIDÆ (-ÉS) (du grec *akantha*, « épine », et *cheilos*, « lèvres, joue ») ♦ Famille de nématodes* ascaridoidea*, parasites de poissons élasmobranchés, caractérisée par la présence de lèvres petites et non divisées en prelabium* et eulabium*, pourvues de deux petites dents antérieures épineuses et à leur face interne, d'un rang de denticules. Dépourvus d'appendice œsophagien et de cæcum intestinal, les Acanthocheilidæ sont des parasites de poissons élasmobranchés.

ACANTHOCEILONEMA (du grec *akantha*, « épine », *cheilos*, « lèvres, joue », et *nêma*, « fil ») ♦ SYN. : *Dipetalonema** (≠ *Acanthocheilus*) acanthocheilidés* ♦ Genre de nématodes* onchocercidés* onchocercinés*, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- dimensions n'excédant pas quelques centimètres de longueur, moins de 1 mm de diamètre ;
- extrémité céphalique non dilatée ;
- bouche entourée d'un écusson cuticulaire plat, porteur, de chaque côté, d'une grande papille latérale évoquant une épine ;
- chez le mâle, extrémité distale vrillée ; chez la femelle, vulve antérieure, mais non juxtabuccale ;
- microfilaire* nue, sanguicole et/ou dermatrope. La filaire*, parasite des carnivores, est transmise par divers arthropodes et est l'agent d'acanthocheilonémoses*.

► ***Acanthocheilonema dracunculoides*** ♦ SYN. : *Dipetalonema dracunculoides* ♦ Espèce dont les dimensions sont de 25-30 mm de longueur chez le mâle, 32-60 mm chez la femelle, pour un diamètre de 0,2 mm. La microfilaire*, sanguicole et nue, mesure 190 µm sur 5 µm.

L'activité phosphatasique acide diffuse sur l'ensemble du corps, sans dépasser le pore excréteur, représente un critère de diagnose. *A. dracunculoides* est l'agent de la filariose* de la cavité péritonéale du chien et d'autres canidés africains, transmis par la tique *Rhipicephalus sanguineus**.

► ***Acanthocheilonema grassii*** ♦ SYN. : *Dipetalonema grassii* = *Cercopithifilaria grassii* → Espèce dont les dimensions sont de 20-25 mm de longueur, pour moins de 0,1 mm de diamètre. L'extrémité antérieure présente un rétrécissement suivi de deux renflements. La microfilaire*, de plus de 500 µm de longueur, enveloppée d'une mince gaine et à extrémité distale incurvée, est dermatrope. *A. grassii* est l'agent d'une filariose* du tissu conjonctif sous-cutané, intermusculaire et péritonéal du chien, transmis par la tique *Rhipicephalus sanguineus**.

► ***Acanthocheilonema reconditum*** (du latin *reconditus*, « remis en place ») ♦ SYN. : *Dipetalonema reconditum* → Espèce atteignant 15 mm de longueur chez le mâle, 25-30 mm chez la femelle, pour un diamètre de 0,1 mm. La microfilaire* nue, de 200 µm de longueur sur 4 µm, présente un corps somatique très allongé et une queue allongée et recourbée en hameçon. L'activité phosphatasique se manifeste sur toute la longueur. *A. reconditum* est sanguicole et dermatrope, transmise par les puces *Ctenocephalides* canis*, *C. felis**, *Pulex irritans** et *Echidnophaga gallinacea**. L'espèce est responsable de la filariose* périrénale canine et sous-cutanée du chien.

► ***Acanthocheilonema viteae*** ♦ Espèce parasite de rongeurs, chez laquelle a été isolée la protéine ES-62*, dont l'activité est immunomodulatrice et diminue les réactions inflammatoires de l'hôte, d'où résulte une atténuation de la pathogénicité du parasite.

ACANTHOCEILONÉMOSE (du grec *akantha*, « épine », *cheilos*, « lèvres, joue », et *nêma*, « fil ») ♦ SYN. : dipétonémose ♦ Filariose* due à l'action pathogène de nématodes* du genre *Acanthocheilonema**, intéressant, chez le chien, la cavité péritonéale (acanthocheilonémose à *A. dracunculoides**) ou le tissu conjonctif sous-cutané, péritonéal et intermusculaire (acanthocheilonémoses à *A. grassii** et *A. reconditum**).

ACANTHOCEILUS (du grec *akantha*, « épine », et *cheilos*, « lèvres, joue ») ♦ Genre de nématodes* acanthocheilidés*, caractérisé par deux paires de dents pointues sur la face interne des lèvres, un ventricule œsophagien globuleux, des spicules non ailés. Le genre est constitué de parasites de squales.

ACANTHOCOLPIDÆ (-ÉS) (du grec *akantha*, « épine », et *kolpos*, « cavité ») ♦ Famille de trématodes* fascioloidea* dont les caractéristiques sont les suivantes :

- forme allongé : 5-10 mm × 0,35-0,7 mm ;
- corps très épineux, souvent pourvu d'épines péribuccales disposées autour d'une ventouse de petite taille ;

- branches intestinales longues, étendues jusqu'à l'extrémité postérieure du corps ;
- testicules médians, disposés en tandem, ovaire prétesticulaire, vitellogènes confinés dans la partie postérieure du corps ; utérus intercœcal, antéovarien.

Ces parasites entériques de poissons marins ou euryhalins se scindent en deux sous-familles : déropistinisés* et stéphanostominés*.

ACANTHOCOTYLE (du grec *akantha*, « épine », et *kotulê*, « cavité ») ♦ Genre de plathelminthes* monogènes* acanthocotylidés* acanthocotylinés*, caractérisé par des cœcums dépourvus de diverticules latéraux et la présence de nombreux testicules. Ce parasite colonise la surface cutanée, les nageoires et les branchies de certains poissons marins.

ACANTHOCOTYLIDÆ (–ÉS) (du grec *akantha*, « épine », et *kotulê*, « cavité ») ♦ Famille de plathelminthes* monogènes* monopisthocotylea* capsaloidea* dont les caractéristiques sont les suivantes :

- prohaptéur* porteur d'une paire de ventouses rétractiles ou de petites ventouses entourées de pores glandulaires ;
- haptéur* de petite taille porteur de 4 paires centrales de pinces inégales et de 14 petits crochets marginaux et parfois suivi d'un large pseudo-haptéur* discoïde sur lequel sont disposés des rayons épineux ;
- intestin double ;
- pores génitaux mâle et femelle non rapprochés.

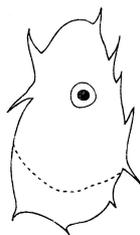
ACANTHOCOTYLINÆ (–ÉS) (du grec *akantha*, « épine », et *kotulê*, « cavité ») ♦ Sous-famille de plathelminthes* monogènes* acanthocotylidés*, caractérisée par la présence d'un pseudo-haptéur* discoïde pourvu de rayons épineux ou de cloisons musculaires.

ACANTHOCOTYLOIDEA ♦ Ordre de monogènes* monopisthocotylea*, caractérisé par un haptéur formé d'un petit disque porteur de 14 crochets marginaux et 2 crochets centraux, parfois complété, en avant, par un grand disque musculéux, couvert de rangs concentriques d'épines. L'ordre est composé d'une famille unique : les acanthocotylidés*.

ACANTHOCYTE (du grec *akantha*, « épine », et *kutos*, « creux » et, par extension, « cellule ») ♦ Hématie de rongeurs parasitée par *Plasmodium chabaudi**, caractérisée par sa nette acidophilie (coloration rouge foncé par le Giemsa) et sa membrane déchiquetée avec production de courtes pointes.

ACANTHOPODE (du grec *akantha*, « épine », et *pous, podos*, « pied ») ♦ Type de pseudopode* à extrémité pointue, observé chez les Acanthopodina*.

ACANTHOPODINA (du grec *akantha*, « épine », et *pous, podos*, « pied ») ♦ Sous-ordre de protozoaires amibes*



Acanthopode.

*gymnamœbia** *amœbida**, caractérisé par la présence d'un grand pseudopode émetteur de subpseudopodes terminés en pointe. Le sous-ordre renferme des amibes libres, mais susceptibles de devenir très pathogènes (acanthamœbidés*).

ACANTHOR (du grec *akantha*, « épine ») ♦ Embryon contenu dans l'embryophore des acanthocéphales*, pourvu, à son pôle antérieur, de six à huit crochets et d'épines caduques.

ACARAPIOSE (du grec *akarês*, « mite » et du latin *apis*, « abeille ») ♦ SYN. : maladie de l'île de Wight ♦ Acariose* respiratoire, contagieuse de l'abeille, due à l'action pathogène d'un acarien* thrombidioidea* scutacaridé*, *Acarapis woodi**, parasite spécifique, permanent des jeunes abeilles. L'infection, qui survient par pénétration à travers les stigmates antérieurs, perméables, car non entourés de touffes de poils, est caractérisée par :

- l'évolution verno-estivale ;
- l'affaiblissement général de la ruche ;
- la difficulté du vol : tournoiement sur place des abeilles, puis incapacité : reptation sur le sol, à proximité immédiate de la ruche (« crawling ») ;
- la mortalité importante.

Les lésions sont pathognomoniques : trachées fuligineuses, renfermant des parasites à divers états de développement et des œufs.

Cette maladie est « réputée légalement contagieuse ».

ACARAPIS (du grec *akarês*, « mite » et du latin *apis*, « abeille ») ♦ Genre d'acariens* thrombidioidea* scutacaridés*, parasite des abeilles, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- dimensions réduites : 100 × 60 µm pour le mâle, 180 × 100 µm pour la femelle ;
- trois écussons dorsaux, recouverts de six paires de soies chez le mâle, cinq plaques chez la femelle ;
- écusson antérieur recouvrant un rostre* réduit ;
- deux pédipalpes* bien développés ;
- pattes, à l'exception des pattes IV, terminées par des ventouses et des griffes.

► *Acarapis woodi* ♦ Parasite obligatoire, spécifique, localisé aux trachées de fort calibre (première paire de trachées thoraciques, d'un diamètre de 200 µm environ) des jeunes abeilles. Chez les abeilles âgées, à stigmates imperméables à l'infection, le parasite se fixe à la racine des ailes*, en attente d'infection des abeilles jeunes de nouvelle génération. *Acarapis woodi* est l'agent de l'acariose* de l'abeille.

ACARI (du grec *akari*, « mite », d'où la terminologie anglophone erronée, utilisée pour dénommer les acariens ; terme créé par Nietzsche en 1918, non valable, mais accepté par tous les auteurs) ♦ Arthropodes*, sous-classe d'arachnides* ♦ SYN. : Acariens*.

ACARICIDE (du grec *akari*, « mite », et du latin *cœdere*, « tuer ») ♦ Substance naturelle ou obtenue par synthèse, douée de propriétés létales à l'encontre des acariens*, utilisée chez l'homme ou chez l'animal à des fins théra-

peutiques et prophylactiques, et dans le milieu extérieur pour détruire les parasites en vie libre. Les acaricides, qui possèdent également des propriétés insecticides, peuvent être utilisés en topique (lotion, poudre) ou par voie systémique (voie parentérale, épandage focal : « spot-on ») → INSECTICIDES*.

ACARIDÆ (–ÉS) ♦ SYN. : tyroglyphidés ♦ Famille d'acariens* astigmata* acaridiés détriticoles* ou saprozoïtes*, éventuellement parasites, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- dimensions de 300-600 µm ;
- division du corps en deux parties par un sillon transversal ;
- présence de longs poils, simples, ramifiés ou spatulés ;
- présence d'un rostre* de type broyeur ;
- pattes terminées par une ventouse et une griffe.

La famille regroupe des genres vivant dans des denrées alimentaires, des litières et matières organiques, capables d'induire des phénomènes d'hypersensibilité : « pseudogales »* (≠ pyroglyphidés*).

ACARIDIDA ♦ SYN. : astigmata* = acaridiés* ♦ Ordre d'arthropodes* actinochitrida* caractérisés par :

- une cuticule fine, dépourvue d'écussons ou boucliers ;
- l'absence de stigmates* (astigmatiques) ;
- l'enfoncement de la coxa dans le corps (SYN. : épimère*) ;
- un dimorphisme sexuel parfois très marqué ;
- une ouverture génitale parfois renforcée, à sa partie antérieure, par un épigynium* ;
- un empodium* en forme de griffe ;
- la présence de pulvilles (ventouses) à l'extrémité de certaines pattes.

L'ordre comporte quatre sous-ordres : analgoidea*, psoroptoidea*, pyroglyphoidea*, sarcoptoidea*. Il regroupe quatre sections sans valeur taxinomique, mais à retenir en parasitologie médicale : psoriques, pilicoles, plumicoles, internes (endoparasites*), détriticoles, éventuellement allergisants.

ACARIDIÉS ♦ SYN. : acaridida* = astigmata*.

► **Acaridiés détriticoles** ♦ SYN. : acariens des poussières ♦ Terme qualifiant les espèces d'acariens* acaridiés* saprozoïtes*, se développant au détriment de matières organiques diverses : denrées alimentaires (farines, fourrages, grains, fromages...), litières, poussières, et susceptibles d'induire des phénomènes d'hypersensibilité à expression cutanée et/ou respiratoire chez l'homme et l'animal : rhinite, asthme, dermatite atopique, réaction de type cellulaire Th2 et inflammation éosinophilique. Le terme désigne les familles des acaridés* et pyroglyphidés* (≠ acaridiés parasites).

► **Acaridiés internes** ♦ Terme qualifiant les espèces d'acariens* acaridiés* parasites du tissu conjonctif sous-cutané et intermusculaire des oiseaux (laminosioptidés*) ou de l'appareil respiratoire des oiseaux (cytotidés*)

(≠ acaridiés psoriques*, pilicoles*, plumicoles*, internes* ; détriticoles*).

► **Acaridiés pilicoles** ♦ Terme qualifiant les espèces d'acariens* acaridiés* parasites du poil et non de la peau, e.g. *Leporacarus gibbus**, *Myocoptes musculinus**, *Chirodiscoides caviae**, agents de pseudogales* (≠ acaridiés psoriques*, plumicoles*, internes*, détriticoles*).

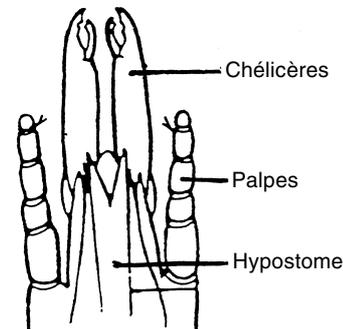
► **Acaridiés plumicoles** ♦ Terme qualifiant les espèces d'acariens* acaridiés* parasites des plumes et non de la peau, désignant les analgésidés* et dermoglyphidés* (≠ acaridiés psoriques*, pilicoles*, internes*, détriticoles*).

► **Acaridiés psoriques** ♦ Terme qualifiant les espèces d'acariens* acaridiés* parasites en surface ou dans l'épaisseur de l'épiderme de l'homme, de mammifères et d'oiseaux. L'expression désigne les agents de diverses gales* répartis en trois familles : sarcoptidés*, psoroptidés* et épidermoptidés* (≠ acaridiés pilicoles*, plumicoles*, internes* ; détriticoles*).

Ce groupe se scinde en deux sous-ordres : sarcoptoidea* et psoroptoidea*.

ACARIENS (du grec *akari*, « mite », d'où la terminologie anglophone erronée utilisée pour dénommer les acariens. Le terme, créé par Nietzsche en 1918, s'avère impropre mais est accepté par tous les auteurs) ♦ Ordre d'arthropodes* chélicérates* arachnides*, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- dimensions allant du microscopique à 1 cm de longueur ;
- fusion en un seul élément (idiosoma*) du céphalothorax (proterosoma*) et de l'abdomen (hysterosoma* et opisthosoma*) ;
- isolement des pièces buccales (gnathosoma*) ;
- quatre paires de pattes aux stades adulte et nymphal (octopodie) et trois paires au stade larvaire (hexapodie) ; forment le podosoma* ;
- absence d'ailes (≠ insectes*).



Gnathosoma.

Les acariens constituent des parasites très importants en médecine humaine et vétérinaire par leur pouvoir pathogène :

- direct :
 - agents d'acarioses* : gales* et pseudogales*, dermatoses érythémato-papuloseuses, acarioses internes ;

- pouvoir allergisant ;
- indirect : vecteurs d'agents pathogènes (virus, bactéries, protozoaires*, helminthes*).

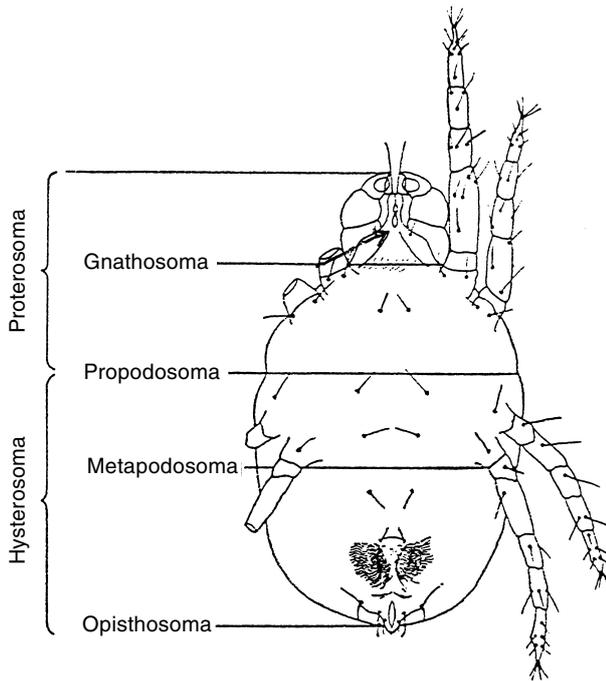


Schéma du corps d'un acarien.

Taxinomie

L'ordre regroupe deux super-ordres : les anactinotrichida* (SYN. : acariformes) et les actinotrichida*.

Biologie

- Acariens libres, détriticoles.
- Acariens parasites : à localisation diverses, mais essentiellement dermatropes :
 - cycle évolutif comportant quatre stades* : œuf, larve, nymphe et imago* ; au sein de ces stades, possibilité de stases* ;
 - œuf pondu et deutovum (œuf en développement) ; pronymphe, deutéronymphe et tritonymphe ; femelle pubère, prête à l'accouplement et femelle ovigère, fécondée et porteuse d'œufs.
- Acariens pathogènes :
 - acariens psoriques* : sarcoptidés*, psoroptidés*, épidermoptidés* ;
 - acariens plumicoles* : analgésidés*, dermoglyphidés ;
 - acariens pilicoles : listrophoridés* ;
 - acariens agents de dermatoses pityriasiformes* (furfuracées) : démodécidés*, cheylétidés* ;
 - acariens agents de dermatoses érythémato-papuleuses : t(h)rombiculidés*, dermanyssidés*, ixodidés*, argasidés ;
 - acariens endoparasites : cytoditiés*, laminosioptidés*, hypodectidés ;
 - acariens détriticoles* : acaridés*, pyroglyphidés*, oribatidés*.

Les définitions ci-dessus mentionnées suffisent aux parasitologistes, mais il est intéressant de situer avec plus de précision les acariens parasites dans une sous-classe d'arachnides comportant trois super-ordres : acariformes*, opilioacariformes* et parasitiformes*.

► **Acarien tropical du rat** ♦ SYN. : *Ornithonyssus bacoti**.

ACARIFORMES ♦ SYN. : Actinotrichida* ♦ Taxon considéré par les acarologues comme un super-ordre comportant deux ordres : sarcoptiformes* et trombidiformes*.

ACARINA → ACARIENS*.

ACARINOMORPHA (« morphologie d'acarien ») ♦ Groupe d'arachnides* réunissant les acariens* et les ricinulei*.

ACARIOSES ♦ Maladies ou affections dues à l'action pathogène d'acariens* parasites, affectant l'homme et de nombreuses espèces animales, domestiques et sauvages, et revêtant parfois un caractère zoonosique. Les acarioses sont très variées sur les plans épidémiologique et clinique : acarioses psoriques* ; acarioses cutanées non psoriques (cf. infestation par les ixodidés*), acarioses respiratoires*.

► **Acariose des abeilles** ♦ SYN. : « acariose » (au singulier) = acarapiose*

► **Acariose dermanyssique** ♦ Acariose due à l'action pathogène de divers acariens* gamasida* dermanyssidés* des genres *Dermanyssus**, *Liponyssoides** et *Ornithonyssus**. L'infestation se manifeste :

- chez les oiseaux, par des lésions cutanées érythémato-papuleuses et prurigineuses, avec anémie, baisse importante des productions, mortalité possible ; formes particulières : rhinopharyngite, agitation de la tête ;
- chez les mammifères, par des dépilations circulaires de 5-10 mm, centrées autour d'une papule punctiforme rosée, prurigineuses ;
- chez l'homme, par des papules punctiformes prurigineuses.

► **Acariose psorique** ♦ SYN. : gale*.

ACAROLOGIE ♦ Discipline ayant pour objet l'étude morphologique, biologique et taxinomique des acariens*, souvent associée à l'entomologie*.

► **Acarologie médicale** → Étude de la pathogénicité des acariens pour l'homme et les animaux.

ACARPOMYXEA (du grec *a-*, privatif, *karpos*, « fruit », et *muxa*, « mucus ») ♦ Classe de protozoaires* amibes* rhizopoda*, caractérisée par des cellules plurinucléées à pseudopodes anastomosés, non productrices de formations fructiformes. Les Acarpomyxea sont des amibes libres* pouvant devenir parasites et très pathogènes.

Le domaine de la parasitologie, intrinsèquement immense, s'est encore agrandi du fait de la colonisation de son territoire traditionnel par l'immunologie, la biochimie et surtout la biologie moléculaire. La quasi-totalité des revues de parasitologie modernes, de celles de physiopathologie et même de clinique abonde en termes et expressions très spécialisés qui peuvent sembler obscurs à beaucoup de lecteurs.

Ce Grand dictionnaire illustré de parasitologie médicale et vétérinaire présente en **6 600 définitions** :

► **Toute la parasitologie « essentielle »** :

- parasitologie générale et physiopathologie générale
 - mycologie médicale et mycoses
 - protozoologie médicale et protozooses
 - helminthologie médicale et helminthoses
 - entomologie et entomoses

avec précisions d'ordre taxinomique, biologique, physiopathologique et immunologique, et évocation des méthodes d'étude les plus performantes, donc les plus utilisées.

► **Les disciplines connexes**, en précisant notamment les termes relatifs aux :

- cycles biologiques (cycles évolutifs, vecteurs, hôtes...)
- voies de recherches pour la définition de candidats-vaccins précisées pour la majorité des parasitoses
- techniques de diagnostic biologique PCR, RFLP, ELISA, MLST, immuno-chromatographie, etc.
- méthodes de lutte chimique, physique et biologique contre les parasites ou leurs vecteurs
- néologismes parasitologiques.

► **La thérapeutique des parasitoses**, domaine en perpétuelle évolution.

Une iconographie – riche de plus de 500 illustrations – vient utilement compléter cet ensemble en décrivant les caractères des grands taxons, dont les variations sont à la base de la systématique, ainsi que les cycles biologiques complexes de certains parasites et les aspects cliniques et anatomo-pathologiques spécifiques de nombreuses parasitoses.



Cette information complète et immédiatement disponible est du plus grand intérêt pour :

- les **médecins cliniciens**
- les **zoologistes** et **vétérinaires**
- les **pharmaciens, biologistes et techniciens d'analyses**
- les **services administratifs** chargés de la sécurité sanitaire alimentaire ou environnementale

Jacques Euzéby docteur vétérinaire, est professeur honoraire de parasitologie et maladies parasitaires à l'École nationale vétérinaire de Lyon. Docteur *honoris causa* des universités de Turin (Italie) et de Timisoara (Roumanie), il est membre de l'Académie nationale de médecine, de l'Académie vétérinaire de France et de l'Académie royale des sciences vétérinaires d'Espagne.

978-2-7430-1044-7



9 782743 010447